

Avis de constitution

SOCIETE « ADWERA ESSENTIALS »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, Lot 20, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADWERA ESSENTIALS »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

FABRICATION, COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DE PRODUITS CAPILLAIRES NATURELS ET ETHIQUES, BOUTIQUE ET CENTRE DE SOINS CAPILLAIRES, DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, Lot 20, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme ADOM MARITZA CLADE – EMMANUELLE GNUEBA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-03951 du 09/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°22184/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

